



Bruxelles, le 1er septembre 2017.

Avis général n°6

Chers parents,
Chers élèves,

Les cours de récréation étant dispersées et relativement petites, nous les avons affectées par niveaux d'années de manière à faciliter la constitution des rangs, pour le cycle inférieur, à la reprise des cours.

- les premières occupent la cour des « bouleaux » (entre le préau et le hall de sport),
- les deuxièmes et les troisièmes se rassemblent dans la cour « supérieure » située au-dessus du hall de sport,

Le matin dès 7h45, tous les élèves du cycle inférieur se rendent dans la cour qui leur est attribuée et à la sonnerie de 7h55 ils forment les rangs aux endroits fixés et attendent dans le calme les consignes du professeur qui les prend en charge. En cas d'absence du professeur ils attendent les instructions de M. le Proviseur ou d'une éducatrice.

A la sonnerie de 7h55, les élèves du cycle supérieur se dirigent vers les locaux prévus à l'horaire.

La récréation et « le temps de midi » après le repas s'organisent aux endroits renseignés ci-dessus :

1. A la récréation, les élèves **disposent de 10 minutes** pour se rendre à leur casier, au secrétariat, ou acheter une collation¹...
2. A la pause de midi, les élèves du cycle inférieur déjeunant à l'école ont encore la possibilité de se rendre à leur casier : de 12h55 à 13h05 (1er service), de 13h50 à 14h00 (2ème service). En dehors de cet horaire les élèves ne sont pas autorisés à errer dans les couloirs et, en cas de transgression des règles, ils seront sanctionnés.
3. A la fin de la récréation ou de la pause du déjeuner, les élèves du cycle inférieur se rangent et attendent le professeur dans le calme tandis que les élèves du cycle supérieur regagnent les locaux prévus à l'horaire.

En cas d'intempérie

1. Les élèves de première et de deuxième année (D1) se rendent dans le préau².
2. Les élèves de troisième et de quatrième année (D2) se répartissent au palier des 10.
3. Les élèves de cinquième et de sixième année (D3) profitent des espaces couverts dans leur cour, du côté Ruysbroeck.

A la sonnerie qui annonce la reprise des cours :

1. Les élèves de **première attendent en rang** et dans le calme les professeurs,
2. Les élèves de **deuxième quittent le préau** pour se rendre devant les locaux prévus à l'horaire et ils attendent leur professeur dans le calme qui s'impose,
3. Les élèves des classes 3, 4, 5, 6 se dirigent vers les locaux prévus à l'horaire.

Si l'on désire que la vie de notre lycée reste paisible et agréable, il en va de l'intérêt de chacun de veiller à respecter cette répartition qui vise à assurer la fluidité de la circulation malgré une population scolaire importante.

La Préfète
Michelle TASIAUX

¹ Désormais les distributeurs sont situés en face de la porte donnant accès aux cours de récréation.

² Si le préau est occupé les élèves du D1 se partagent le rez-de-chaussé et le 1^{er} étage et se rendent devant le local prévu à l'horaire dès la sonnerie